BTP CFA GRAND EST
Association régionale des CFA du BTP du Grand Est

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

NIVEAU OPÉRATEUR

btpcfa-grandest.fr

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Dans le cadre du plan d'actions anti-dédommagement des réseaux, le téléservice **www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr** a été mis en place pour prévenir les incidents et accidents lors de travaux réalisés à proximité de réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques.
L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (A.I.P.R) est ainsi obligatoire depuis le 1er janvier 2018 pour les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises de travaux concernés.

OBJECTIF

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :
• situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs ;
• savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions ;
• comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes ;
• pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

PROGRAMME

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Les enjeux de la réglementation anti-dédommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place
- Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaitre les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir localiser les réseaux selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur un plan

TRAVAILLER À PROXIMITÉ RÉSEAUX

- Les règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas : « ce qu'il ne faut pas faire »
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

ÉVALUATION

- Évaluation sous forme de QCM à l'issue de la formation

BTP CFA Grand Est • ZAC du Breuil • 1 rue Nicolas Pierson
54701 Pont-à-Mousson cedex • SIRET : 783 347 024 00102 • CODE APE : 8532Z
Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistré sous le numéro 41 54 00420 54 auprès du Préfet de Région Lorraine
Retrouvez toutes nos formations sur www.btpcfa-grandest.fr

BTP CFA GRAND EST
Association régionale des CFA du BTP du Grand Est

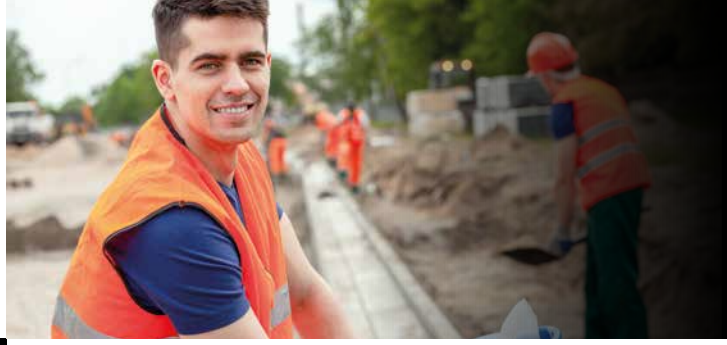

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

NIVEAU OPÉRATEUR

LIEUX DE LA FORMATION

	Restauration	Hébergement
BTP CFA Ardennes 134, Grande rue 08430 Poix-Terron Contact : **Emmanuelle SAVOYEN** emmanuelle.savoyen@btpcfa-grandest.fr **06 33 57 59 77**	OUI	OUI
BTP CFA Marne 31, avenue Hoche 51100 Reims Contact : **Emilie MARY** emilie.mary@btpcfa-grandest.fr **06 07 56 31 49**	OUI	OUI
BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse 1, rue Nicolas Pierson ZAC du Breuil 54700 Pont-à-Mousson Contact : **Amélie LIND** amelie.lind@btpcfa-grandest.fr **07 72 50 19 61**	OUI	OUI
BTP CFA Vosges 30, rue de la Gare 88380 Arches Contact : **Bruno EVE** bruno.eve@btpcfa-grandest.fr **06 51 51 64 56**	OUI	OUI

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP
Une étude particulière peut être mise en place.
Pour cela, contacter le Référent handicap du lieu de formation.

Mise à jour le 12/12/2022

MODALITÉS DE LA FORMATION

PUBLIC

Lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux dits sensibles, est considéré «opérateur» tout intervenant sur chantier soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

PRÉREQUIS

- Savoir parler, lire et écrire le français
- Être âgé de 18 ans révolus

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas et études de cas
- Questions-Réponses
- Partage d'expérience

Un livret est remis à chaque stagiaire :
A.I.P.R - Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Edition EDISER® - Référence 29152)

DURÉE
7 heures

DATES
nous consulter

TARIF
nous consulter

POSITIONNEMENT
☐ Obligatoire
☒ Non nécessaire

FORMATEUR
Formateur expérimenté

TYPE DE COURS
Présentiel + Collectif

DISPOSITIFS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de formation

Si résultats à l'évaluation positifs, remise d'une attestation de compétences.

DURÉE DE VALIDITÉ

5 ans.

BTP CFA Grand Est • ZAC du Breuil • 1 rue Nicolas Pierson
54701 Pont-à-Mousson cedex • SIRET : 783 347 024 00102 • CODE APE : 8532Z
Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistré sous le numéro 41 54 00420 54 auprès du Préfet de Région Lorraine
Retrouvez toutes nos formations sur www.btpcfa-grandest.fr